

Province de Québec  
Municipalité de Val-Racine  
Lundi, le 11 juin 2018

Suite de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil tenue au Centre Communautaire le 5 juin 2018, lundi le 11 juin 2018 à 19 h sont présents son honneur le Maire M. Pierre Brosseau, Mme Angèle Rivest, M. Serge Delongchamp, Mme Tania Janowski, M. Adrien Blouin et M. Sylvain Bergeron.

Mme Fannie Lecours est absente.

Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présente.

2018-242

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**  
Appuyé par **M. Adrien Blouin**  
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte.

Adoptée

2018-243

VOIRIE – TECQ – TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA  
CHAUSSÉE – CHEMIN DE LA COLONIE - APPEL D'OFFRES No  
R/RÉF. : 116402.001

Attendu que nous avons reçu deux soumissions pour des travaux de rechargement de la chaussée -Chemin de la Colonie;

Attendu que dans le cadre de la TECQ nous avons deux projets à réaliser et que les soumissions pour la réalisation des travaux dépassent le total de la subvention restante;

Il est proposé par **Mme Tania Janowski**  
Appuyé par **M. Adrien Blouin**  
Et résolu unanimement,

D'annuler l'appel d'offres R/Réf. : 116402.001 pour les Travaux de rechargement de la chaussée – Chemin de la Colonie.

Adoptée

2018-244

VOIRIE – TECQ – TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA  
CHAUSSÉE – CHEMIN DE LA COLONIE - OCTROI DE CONTRAT  
POUR LES TRAVAUX

Attendu que nous avons reçu deux soumissions pour des travaux de rechargement de la chaussée - Chemin de la Colonie;

Attendu que dans le cadre de la TECQ nous avons deux projets à réaliser et que les soumissions pour la réalisation des travaux dépassent le total de la subvention restante;

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**  
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**  
Et résolu unanimement,

Qu'aucun contrat sera octroyé pour l'appel d'offres R/Réf. : 116402.001  
pour les Travaux de rechargement de la chaussée – Chemin de la Colonie.

Adoptée

2018-245

VOIRIE – TECQ – TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA  
CHAUSSÉE – CHEMIN DE LA COLONIE - OCTROI DE CONTRAT  
POUR LES ANALYSES

Attendu que nous avons reçu deux soumissions pour réaliser les travaux  
de rechargement de la chaussée - Chemin de la Colonie;

Attendu que dans le cadre de la TECQ nous avons deux projets à réaliser  
et que les soumissions pour la réalisation des travaux dépassent le total  
de la subvention restante;

Il est proposé par **Mme Tania Janowski**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

Qu'aucun contrat sera octroyé pour l'appel d'offres R/Réf. : 116402.001  
pour les analyses reliées aux travaux de rechargement de la chaussée –  
Chemin de la Colonie.

Adoptée

2018-246

VOIRIE – TECQ – TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA  
CHAUSSÉE – CHEMIN DE LA COLONIE - CONTRAT DE SERVICE  
PROFESSIONNEL N/RÉF. : 116402.001

Attendu que nous avons reçu deux soumissions pour réaliser les travaux  
de rechargement de la chaussée - Chemin de la Colonie;

Attendu que dans le cadre de la TECQ nous avons deux projets à réaliser  
et que les soumissions pour la réalisation des travaux dépassent le total  
de la subvention restante;

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

Que nous mettons fin au contrat avec Norda Stelo R/Réf. : 116402.001  
puisque aucun contrat est octroyé pour la réalisation des travaux de  
rechargement de la chaussée – Chemin de la Colonie.

Adoptée

2018-247

VOIRIE –AGRANDISSEMENT DU GARAGE – MANDAT POUR LA  
FIRME D'ARCHITECTE ET LA FIRME D'INGÉNIEUR

Attendu que nous avons suspendu temporairement le mandat pour la  
firme d'architecte et la firme d'ingénieur concernant la réalisation des  
travaux d'agrandissement du garage municipal à la réunion du 5 juin  
dernier;

Il est proposé par **Mme Tania Janowski**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

Que leur mandat soit repris pour la réalisation des travaux  
d'agrandissement du garage

Adoptée

2018-248

VOIRIE – AGRANDISSEMENT DU GARAGE – MANDAT AU  
LABORATOIRE ENGLOBE

Attendu que nous avons en vain essayé de suspendre temporairement le  
mandat du laboratoire concernant la réalisation des travaux  
d'agrandissement du garage municipal suite à la réunion du 5 juin  
dernier;

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**  
Appuyé par **M. Adrien Blouin**  
Et résolu unanimement,

Que les travaux ayant été réalisés tel que prévu au contrat concernant  
l'agrandissement du garage, la municipalité respecte le contrat initial.

Adoptée

2018-249

VOIRIE – PIIRL – ROUTE CHESHAM

Attendu que la Municipalité de Val-Racine a pris connaissance des  
modalités d'application du volet Redressement des infrastructures  
routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière  
sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du  
Granit a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la  
Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE).

Attendu que la Municipalité de Val-Racine désire présenter une demande  
d'aide financière au Ministère pour la réalisation des travaux admissibles  
dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre  
d'annonce sont admissible à une aide financière;

Attendu que la Municipalité de Val-Racine s'engage à obtenir le  
financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la  
part du Ministère;

Attendu que Municipalité de Val-Racine choisit d'établir la source de  
calcul de l'aide financière selon l'option suivante;

-le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres)

Il est proposé par **Mme Tania Janowski**  
Appuyé par **M. Adrien Blouin**  
Et résolu unanimement,

Que le conseil Val-Racine autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

2018-250 CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS DU 20 AU 22 SEPTEMBRE 2018 – INSCRIPTION

Ce point est reporté à l'ajournement du 19 juin 2018 à 18h30.

2018-251 DEMANDE DU PARCOURS DE MARCHE AU CŒUR DE MÉGANTIC DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES

Il est proposé par **Mme Tania Janowski**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine accorde à l'entreprise PMCM un montant de 359,18 \$ comme aide financière aux entreprises pour sa demande datée du 5 juin 2018.

Que celle-ci doit répondre à toutes les modalités de la Politique d'aide aux entreprises.

Adoptée

2018-252 DEMANDE DE LA POURVOIRIE AVENTURES ÉVASION ESTRIE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine accorde une aide financière à l'entreprise Pourvoirie Aventures évasion Estrie suite au dépôt de sa demande datée du 31 janvier 2018, un montant équivalent à 5 % du coût réel des travaux de construction ou jusqu'à concurrence de 1 250 \$ maximum par année pendant dix (10) ans.

Que celle-ci doit répondre à toutes les modalités de la Politique d'aide aux entreprises.

Adoptée

2018-253 FORMATION SUR LA GESTION DE LA CLIENTÈLE DIFFICILE

M. Serge Delongchamp a assisté à la formation. Des documents afférents ont été remis à chaque élu.

2018-254 RÈGLEMENT NO 281 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 214

Le conseil municipal veut ajouter au règlement de zonage actuellement en procédure d'adoption, une nouvelle norme concernant la distance à respecter pour les milieux humides.

2018-255

MTMDET –CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2018-2019-ENTRETIEN  
DES DISPOSITIFS DE RETENUE AUX ABORDS DE ROUTES

Il est proposé par **Mme Tania Janowski**  
Appuyé par **M. Adrien Blouin**  
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine demande au MTMDET de retirer du contrat no 850940528 le nettoyage des dispositifs de retenue aux abords de routes.

Adoptée

2018-256

CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE  
COMMUNAUTAIRE -

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**  
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**  
Et résolu unanimement,

De renouveler le contrat d'entretien du centre communautaire avec la compagnie Entretien SLIR S.E.N.C pour 2018-2019 au taux de 20,25\$/heure.

Adoptée

2018-257

ATELIER DE TRAVAIL

Le 19 juin prochain après l'ajournement de la réunion.

2018-258

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

**Mme Tania Janowski** propose l'ajournement de la séance à mardi le 19 juin 2018 à 18h30, il est 20 h 25.

---

Pierre Brosseau  
Maire

Chantal Grégoire  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2018-249, 2018-251, 2018-252 et 2018-256.